



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 796

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5^e jour du mois d'octobre 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 796 intitulé « Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Louis Est ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement 8 septembre 2020

Adoption du règlement 5 octobre 2020

Approbation par le Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation 20 novembre 2020

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 23 novembre 2020.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier